

COMMUNE DE LAUSANNE

Budget de fonctionnement de l'exercice 2016
Plan des investissements pour les années 2016 à 2019

Préavis N° 2015/71

Lausanne, le 15 octobre 2015

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2016 ainsi que le plan des investissements pour les années 2016 à 2019.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2016**
 5. **Plan des investissements pour les années 2016 à 2019**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2016**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2016 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2014	BUDGET 2015 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2016		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
			CHARGES	REVENUS	
1'851'045'005.32	1'894'015'000	Total des charges	1'847'506'600		-46'508'400
1'855'491'687.84	1'874'221'100	Total des revenus		1'847'840'700	-26'380'400
4'446'682.52	-19'793'900	Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	334'100		20'128'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
			DEPENSES	RECETTES	
125'552'863.51	182'540'000	Total des dépenses	182'837'000		297'000
15'876'822.93	38'468'000	Total des recettes		29'623'000	-8'845'000
109'676'040.58	144'072'000	Investissements nets		153'214'000	9'142'000
<u>FINANCEMENT</u>					
-109'676'040.58	-144'072'000	Investissements nets	153'214'000		9'142'000
121'011'120.52	124'239'200	* Amortissements		118'120'900	-6'118'300
-2'999'396.79	-22'737'400	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	39'626'300		16'888'900
4'446'682.52	-19'793'900	* Reprise de l'excédent de revenus (+) ou de charges (-) du compte de fonctionnement		334'100	20'128'000
	-62'364'100	Insuffisance d'autofinancement		74'385'300	12'021'200
12'782'365.67		Excédent d'autofinancement			
122'458'406.25	81'707'900	* Autofinancement du compte de fonctionnement		78'828'700	-2'879'200

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Dans un contexte économique fragile, la Municipalité de Lausanne propose un projet de budget 2016 présentant un excédent de recettes de CHF 300'000.-, en amélioration de CHF 20.1 millions par rapport au budget précédent. Le budget est caractérisé par un effort continu de maîtrise des charges. Il permet de financer les thématiques prioritaires de la Municipalité, avec des recettes qui connaissent une augmentation légèrement supérieure aux charges. Les investissements restent à un niveau élevé avec CHF 153.2 millions. Les facteurs de risques pesant sur les charges et sur les recettes des prochaines années doivent inciter la Municipalité à poursuivre les efforts engagés en vue d'assainir les finances communales et d'améliorer la marge d'autofinancement. Les résultats escomptés pour 2016 démontrent que cette politique porte ses fruits aussi longtemps que les recettes fiscales se maintiennent.

Le compte de fonctionnement du budget 2016 de la Ville de Lausanne fait apparaître un excédent de recettes de CHF 300'000.-. Les charges communales courantes sont stables, avec un accroissement de 0.4%. Elles intègrent les actions particulières, avec la poursuite des efforts de développement des projets prioritaires. Dans ces domaines, la Ville consacrera CHF 2.5 millions à la création de 156 nouvelles places d'accueil de l'enfance et CHF 400'000.- à la prise en charge des personnes vulnérables. Depuis le début de la législature, le secteur de la petite enfance a vu la création de 736 nouvelles places d'accueil (CHF 6.1 millions), la sécurité a bénéficié de 68 postes supplémentaires à la police et de six postes pour les équipes SIP (sécurité, prévention, intervention). Les mesures destinées au personnel communal (santé et sécurité au travail, apprentissage), l'environnement, avec l'élimination des micropolluants, et la culture (politique du livre) complètent la liste des actions prioritaires de la Municipalité depuis 2011. Au total, ces secteurs représentent des charges annuelles de l'ordre de CHF 16 millions. Les résultats attendus au budget 2016 sont péjorés par la baisse du dividende d'EOS, la diminution de l'impôt sur les personnes morales et le financement de projets prioritaires, pour un total d'environ CHF 18 millions. A l'inverse, les autres recettes fiscales progressent, la charge péréquative diminue, de même que les charges d'intérêts, alors que le résultat des services industriels s'améliore. Il en résulte une amélioration d'environ CHF 23 millions. Les effectifs des collaborateurs communaux sont stables, hormis un accroissement de 21.7 postes pour la petite enfance et de 31.4 postes autofinancés (conventions de prestations, nouvelles recettes ou recettes commerciales), qui n'entraînent pas de dépenses supplémentaires. Les autres secteurs ne représentent que six postes, dont deux dans le domaine prioritaire de la santé et sécurité au travail.

Globalement, la progression des charges durant l'actuelle législature reste nettement en-deçà de la législature précédente, avec une croissance cumulée de 11% en cinq ans, contre 23% entre 2006 et 2011. Les revenus progressent légèrement, malgré la diminution des recettes des personnes morales – en raison des abaissements d'impôt consentis par le Canton – et malgré la baisse des recettes provenant des dividendes d'EOS (–CHF 36 millions depuis le début de la législature). Cette hausse est toutefois plus modeste que celle enregistrée au cours de la législature précédente.

La conjoncture fragile ainsi que les projets cantonaux de baisses successives de l'imposition des entreprises (RIE III) font ainsi peser des risques sur les recettes communales pour les prochaines années. Dans ce contexte, la Ville de Lausanne insiste sur l'importance d'une révision des mécanismes intercommunaux à l'horizon 2017, telle que le prévoit le Canton, afin de mieux répartir entre les communes les effets des diminutions de recettes des entreprises. Lausanne est à ce titre particulièrement concernée : si elle compte près de 20% de la population cantonale, elle concentre 40% des revenus des personnes morales, signe de dynamisme économique mais aussi facteur de fragilité à l'heure de la diminution des impôts payés par les entreprises. A ce titre, l'anticipation de la réforme de l'imposition des entreprises en 2017 doit faire l'objet d'une compensation ciblée. Par ailleurs, l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants est de la responsabilité de l'Etat et des communes, il est dès lors essentiel que la participation étatique soit augmentée afin d'accompagner l'effort de création de nouvelles places d'accueil au niveau communal.

Les investissements 2016 se montent à CHF 153.2 millions, contre CHF 144.1 millions de francs en 2015. Ce niveau élevé s'explique par la nécessité d'accompagner la croissance de la Ville tout en finançant les grands projets prioritaires de renouvellement et de modernisation des équipements. Les réalisations principales concernent les réseaux (CHF 59.9 millions), le stade et centre de football de la Tuilière pour CHF 25.9 millions, les routes et la rénovation des établissements scolaires, avec respectivement CHF 7.9 et CHF 8.5 millions. La marge d'autofinancement s'établit à CHF 78.8 millions (51.4%) laissant apparaître un besoin d'endettement supplémentaire de CHF 74.4 millions sur l'exercice. La dette communale devrait atteindre CHF 2.694 milliards, avec un endettement de CHF 2.2 milliards net. Les charges d'intérêt continuent à diminuer, profitant d'un contexte favorable, pour se situer à CHF 65.1 millions, en baisse de CHF 3.5 millions. L'amélioration de la marge d'autofinancement reste une priorité pour la Municipalité, qui constate qu'elle dispose d'une marge de manœuvre limitée dans ce domaine, compte tenu de l'importance des projets d'investissement majeurs auxquels la Ville devra faire face dans un avenir proche (Métamorphose, axes forts, etc.).

La Municipalité souligne la croissance solide des recettes fiscales depuis cinq ans, compensée par la baisse des dividendes (EOS) et celle des marges des Services industriels. Compte tenu de ces facteurs et de l'accroissement de la facture sociale sur laquelle la Ville n'a pas de prise, elle constate que la maîtrise des charges ne permet pas à elle seule d'atteindre l'équilibre financier. Pour cette raison, le maintien des prestations publiques et le développement des domaines prioritaires implique d'agir sur les dépenses (maîtrise des charges), les recettes et les mécanismes de solidarité (péréquation). C'est la ligne que suit la Municipalité, notamment avec le développement des instruments de suivi et de contrôle des finances. Le budget 2016 est le reflet de la volonté politique de maîtrise de la progression des charges sans renoncer aux actions prioritaires de la législature. Les risques financiers, toujours présents, incitent à la prudence et au maintien sans relâchement des efforts engagés.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

A la Direction travaux, une large réflexion initiée en 2015 a permis de réorganiser et de regrouper les activités de trois services de la direction (Service des routes et de la mobilité (4201), **eauservice** (4700) et Service d'assainissement(460)), à coûts et effectifs globaux constants, en vue de permettre une meilleure répartition des missions et du personnel ainsi que de dégager des synergies et une mise en commun des moyens.

Dès 2016, cette réorganisation se traduira ainsi au travers de trois cycles :

MOBILITE : planification de la mobilité, conception et réalisation des espaces publics, coordination des chantiers, entretien constructif des infrastructures lausannoises liées à la mobilité et exploitation de la voirie communale (régulation, signalisation, stationnement,...). Ce cycle sera piloté par le Service des routes et de la mobilité (4201).

EAU : approvisionnement en eau potable et prévention des pollutions, gestion du réseau de récolte des eaux claires et usées, traitement des eaux usées. Ce cycle a été placé sous l'égide du nouveau Service de l'eau (470) et comprend les nouveaux centres "Eau potable" (4700, anciennement **eauservice**), "Evacuation eaux claires et usées" (4701) et "Traitement eaux usées" (4702).

PROPRETE : surveillance de la propreté, nettoyage du domaine public, vidange des corbeilles de rue, nettoyage des WC, gestion de la voirie lacustre, enlèvement des tags, des graffitis et de l'affichage sauvage, collecte et incinération des déchets ménagers. Ce cycle a été confié au nouveau Service de la propreté urbaine (480) et comprend les nouveaux centres "Administration du service" (4800), "Tri des déchets" (4801), "Gestion des déchets urbains" (4802), "Propreté du domaine public" (4803), "Incinération des déchets" (4804) et "Centre de compactage (GEDREL) " (4805).

A la suite de cette réorganisation, la rubrique comptable du Service d'assainissement (460) disparaît, les opérations comptables étant réparties dans les centres nouvellement créés. De plus, suite à l'adoption du préavis N° 2015/21, la société EPURA S.A. a été créée dans le but de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP de Vidy.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, au Service du travail, il est à rappeler qu'une nouvelle unité spécialisée ORP-CSR (5213) a été créée à la fin de l'année 2014 à la demande du Conseil d'Etat pour mener une expérience pilote dont la mission est de prendre en charge 450 bénéficiaires du Revenu d'insertion.

A la Direction des finances et du patrimoine vert, le centre "Bureau d'intégration canine" (6602) intègre le Service des parcs et domaines (6601).

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2016

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2016 et de 2015, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'851'045'005.32	1'894'015'000	1'847'506'600	-46'508'400	-2.46
30 Charges de personnel	562'353'270.39	574'840'200	578'327'700	3'487'500	0.61
31 Biens, services et marchandises	505'399'914.86	531'160'400	500'129'200	-31'031'200	-5.84
32 Intérêts passifs	66'819'300.92	68'550'000	65'050'000	-3'500'000	-5.11
33 Amortissements	140'903'825.39	141'797'700	134'298'600	-7'499'100	-5.29
35 Dédommagements à des collectivités publiques	294'878'173.11	297'274'500	293'436'000	-3'838'500	-1.29
36 Subventions accordées	89'937'516.04	90'983'600	91'202'200	218'600	0.24
38 Attributions aux réserves	20'149'593.94	8'561'600	16'633'700	8'072'100	94.28
39 Imputations internes	170'603'410.67	180'847'000	168'429'200	-12'417'800	-6.87
4 Revenus	1'855'491'687.84	1'874'221'100	1'847'840'700	-26'380'400	-1.41
40 Impôts	529'369'909.14	538'550'000	540'050'000	1'500'000	0.28
41 Patentes, concessions	3'226'538.45	5'623'500	3'919'500	-1'704'000	-30.30
42 Revenus des biens	115'255'600.01	96'667'900	92'464'600	-4'203'300	-4.35
43 Taxes, ventes et prestations facturées	731'371'300.68	738'922'300	692'916'100	-46'006'200	-6.23
44 Part à des recettes sans affectation	7'772'322.05	6'000'000	7'000'000	1'000'000	16.67
45 Dédommagements de collectivités publiques	271'305'622.44	273'785'700	283'954'100	10'168'400	3.71
46 Subventions acquises	3'437'993.67	2'525'700	2'847'200	321'500	12.73
48 Prélèvements sur les réserves	23'148'990.73	31'299'000	56'260'000	24'961'000	79.75
49 Imputations internes	170'603'410.67	180'847'000	168'429'200	-12'417'800	-6.87
RESULTAT					
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	4'446'682.52	-19'793'900	334'100	20'128'000	

N.B. : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016	Ecart (+/-) Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'851'045'005.32	1'894'015'000	1'847'506'600	-46'508'400	-2.46
Administration générale et culture	434'699'952.12	411'221'700	404'899'700	-6'322'000	-1.54
Sports, intégration et protection de la population	101'170'194.28	107'075'300	106'052'400	-1'022'900	-0.96
Logement et sécurité publique	179'888'708.35	189'680'300	187'718'400	-1'961'900	-1.03
Travaux	224'105'914.10	226'148'700	241'556'200	15'407'500	6.81
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	261'818'446.37	272'984'100	279'843'700	6'859'600	2.51
Finances et patrimoine vert	130'013'452.74	143'131'700	138'160'600	-4'971'100	-3.47
Services industriels	519'348'337.36	543'773'200	489'275'600	-54'497'600	-10.02
Revenus	1'855'491'687.84	1'874'221'100	1'847'840'700	-26'380'400	-1.41
Administration générale et culture	184'028'225.78	181'930'000	186'493'900	4'563'900	2.51
Sports, intégration et protection de la population	53'504'432.71	52'875'000	55'068'900	2'193'900	4.15
Logement et sécurité publique	127'298'700.74	131'303'100	134'167'500	2'864'400	2.18
Travaux	183'747'982.54	180'724'500	197'685'800	16'961'300	9.39
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	105'705'795.57	108'994'000	113'073'900	4'079'900	3.74
Finances et patrimoine vert	627'573'319.94	620'606'200	613'691'100	-6'915'100	-1.11
Services industriels	573'633'230.56	597'788'300	547'659'600	-50'128'700	-8.39
RESULTAT					
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	4'446'682.52	-19'793'900	334'100	20'128'000	

En complément, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par nature (détaillé) ;
- B) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2016.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 3.5 mios ou + 0.6 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	46'597'443.26	48'737'800	49'809'400	1'071'600	2.2
Sports, intégration et protection de la population	64'180'555.61	66'412'300	66'076'200	-336'100	-0.5
Logement et sécurité publique	103'797'650.94	109'742'200	108'540'900	-1'201'300	-1.1
Travaux	96'969'951.88	104'371'200	105'313'900	942'700	0.9
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	134'379'692.98	141'949'700	146'374'200	4'424'500	3.1
Finances et patrimoine vert	45'863'474.14	47'405'700	47'458'400	52'700	0.1
Services industriels	70'564'501.58	73'221'300	74'754'700	1'533'400	2.1
Sous-total	562'353'270.39	591'840'200	598'327'700	6'487'500	1.1
Correctif de la masse salariale	0.00	-17'000'000	-20'000'000	-3'000'000	17.6
Total	562'353'270.39	574'840'200	578'327'700	3'487'500	0.6

Les chiffres du budget de 2016 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ Augmentation nette d'effectifs de 59.2 ept dont 21.7 qui recouvrent les thématiques prioritaires et 31.4 qui sont intégralement financés ;
- ⇒ Anticipation sur les économies de salaires : CHF 20 millions, en augmentation de CHF 3 millions, anticipation basée sur les résultats de ces dernières années.

A la Direction de l'administration générale et de la culture, la mise en œuvre du rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences » entraîne l'engagement à l'USST (Unité santé et sécurité au travail) de deux ept de conseillers en intégration professionnelle et de un ept au SPeL. La mise en œuvre du rapport-préavis N° 2015/44 « Evolution professionnelle » entraîne également l'engagement au SPeL de 0.5 ept. Il faut encore relever au Service de la culture un poste supplémentaire d'adjoint du directeur au mudac (0.8 ept) et 1.7 ept poste au Secrétariat municipal.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'augmentation de places dans le milieu pré et parascolaire entraîne l'engagement de 26 ept supplémentaires au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) ; 2.8 ept sont à mettre en lien avec le transfert de la gestion des réfectoires secondaires du Service des écoles primaires et secondaires au SAJE. Au Service du travail, à l'unité spécialisée ORP-CSR (5213), créée à la demande du Conseil d'Etat pour mener une expérience pilote qui a pour mission de prendre en charges 450 bénéficiaires du Revenu d'insertion, huit ept ont été créés. Ceux-ci sont entièrement financés par le Canton et la Confédération. L'ORP, dont l'effectif varie en fonction du taux de chômage, prévoit également l'engagement de 3.8 ept.

A la Direction des finances et du patrimoine vert, il faut relever l'engagement de sept ept entièrement compensés suite à la réorganisation des vignobles et à la poursuite de l'internalisation de la main-d'œuvre externe opérée au budget 2015.

Aux Services industriels, suite à l'adoption du préavis N° 2014/65 « Eléments de stratégie et de planification énergétique », le Secrétariat général voit son effectif augmenter de 1.8 ept (chargé de solution d'économie d'énergie), poste financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE). Au Service commercial, un ept supplémentaire est lié au projet de produit solaire photovoltaïque. Le Service multimédia voit l'arrivée d'un ept de chef de projet.

31 Biens, services et marchandises**– 31.0 mios ou – 5.8 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16'158'664.39	18'829'900	17'007'400	-1'822'500	-9.7
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	23'581'303.76	27'041'400	24'173'200	-2'868'200	-10.6
Marchandises	19'721'019.73	19'730'000	17'875'300	-1'854'700	-9.4
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'125'963.42	40'213'300	39'484'000	-729'300	-1.8
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	41'942'398.52	44'284'700	46'277'600	1'992'900	4.5
Honoraires et prestations de services	114'555'516.29	115'725'700	132'026'400	16'300'700	14.1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	50'378'388.69	57'421'400	57'469'300	47'900	0.1
Sous-total	301'463'254.80	323'246'400	334'313'200	11'066'800	3.4
Achats d'énergie par les SI (SEL, Gaz & CAD)	203'936'660.06	207'914'000	165'816'000	-42'098'000	-20.2
Total	505'399'914.86	531'160'400	500'129'200	-31'031'200	-5.8

Aux Services industriels, la baisse de CHF 42.1 millions des achats d'énergie résulte des mouvements suivants :

–CHF 12.1 millions au Service du gaz et du chauffage à distance et –CHF 30 millions au Service de l'électricité.

Sous le poste "Honoraires et prestations de service", l'importante augmentation s'explique par la réorganisation de la direction des travaux et notamment par la refacturation aux centres "Evacuation eaux claires et usées" (4701) et "Traitement eaux usées" (4702) des prestations effectués par la nouvelle société EPURA S.A. (CHF 17 millions environ). Toutes les diminutions constatées sous ce chapitre s'expliquent également par des transferts de charges à ladite société.

Il convient enfin de mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

311	Service des assurances sociales – migration en 2015 sur le site de la CCAVS	–	0.600
318	Service des parcs et domaines – domaines viticoles, finalisation de l'internalisation de la main d'œuvre	–	0.741
319	Services industriels – Secrétariat général – transfert de charges de FMHL de la rubrique 312	+	1.676
318	Services industriels – FASiL – diminution des coûts de logistique du Service achat et logistique Ville	–	1.354
319	Services industriels – GAZ-CAD – diminution du coût du timbre amont du gaz	–	1.304

32 Intérêts passifs**– 3.5 mios ou – 5.1 %**

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016	Ecarts (+/-) Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	66'803'795.07	68'500'000	65'000'000	-3'500'000	-5.1
Autres intérêts passifs	15'505.85	50'000	50'000	0	0.0
Total	66'819'300.92	68'550'000	65'050'000	-3'500'000	-5.1

La diminution par rapport au budget 2015 s'explique principalement par les conditions des marchés des capitaux qui devraient permettre de continuer à profiter de taux historiquement bas.

33 Amortissements**– 7.5 mios ou – 5.3 %**

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016	Ecarts (+/-) Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	8'539'950.01	11'000'000	8'500'000	-2'500'000	-22.7
Autres pertes, défalcatons et moins-values	11'352'754.86	6'558'500	7'677'700	1'119'200	17.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	81'806'980.70	82'340'400	77'879'300	-4'461'100	-5.4
Amortissements du patrimoine administratif des SI	39'204'139.82	41'898'800	40'241'600	-1'657'200	-4.0
Total	140'903'825.39	141'797'700	134'298'600	-7'499'100	-5.3

Les pertes et défalcatons d'impôts ont été adaptées à la baisse sur la base des comptes 2014. S'agissant des autres pertes et défalcatons, la hausse résulte de l'augmentation des affaires traitées par le Contentieux.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la baisse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement des éléments suivants : la fin de l'amortissement du crédit relatif au remplacement du parc des micro-ordinateurs (–CHF 0.9 million) et le transfert des investissements dans la nouvelle société EPURA S.A. (–CHF 1.9 million), créée pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP.

La baisse prévue aux SiL s'explique par la diminution des amortissements, des dépenses du crédit-cadre des extensions ordinaires au Service multimédia (–CHF 1.3 million) et, dans une moindre mesure, par la fin de l'amortissement de divers projets, notamment le renouvellement du parc informatique.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**- 3.8 mios ou - 1.3 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	116'381'302.00	114'100'000	109'400'000	-4'700'000	-4.1
Facture sociale	102'596'158.00	105'000'000	105'000'000	0	0.0
Participation à des entreprises de transports	52'868'792.35	53'500'000	54'850'000	1'350'000	2.5
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	10'141'907.40	11'200'000	11'700'000	500'000	4.5
Réforme policière	8'261'960.00	8'400'000	7'600'000	-800'000	-9.5
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'394'804.60	2'500'000	2'500'000	0	0.0
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	140'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	862'069.00	1'007'500	868'000	-139'500	-13.8
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	663'130.00	674'600	674'600	0	0.0
Autres dédommagements	568'049.76	752'400	703'400	-49'000	-6.5
Total	294'878'173.11	297'274'500	293'436'000	-3'838'500	-1.3

L'écart s'explique, d'une part, par la diminution de la contribution au Fonds de péréquation intercommunal et la diminution de la facture pour la réforme policière et, d'autre part, par la hausse de la participation à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), vu la croissance des activités et l'augmentation estimée de la population.

36 Subventions accordées**+ 0.2 mio ou + 0.2 %**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	55'450'372.66	45'001'700	45'424'700	423'000	0.9
Sports, intégration et protection de la population	7'084'653.06	8'001'600	7'731'600	-270'000	-3.4
Logement et sécurité publique	2'175'659.00	2'558'100	2'471'300	-86'800	-3.4
Travaux	1'349'366.64	1'320'000	920'000	-400'000	-30.3
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	23'847'464.68	24'072'200	24'624'600	552'400	2.3
Finances et patrimoine vert	30'000.00	10'030'000	10'030'000	0	0.0
Total	89'937'516.04	90'983'600	91'202'200	218'600	0.2

Ci-dessous les variations principales intervenues entre les budgets 2016 et 2015 (en millions de francs) :

⇒	<i>Fondation pour l'enseignement de la musique (AGC)</i>	+	0.130
⇒	<i>Label Suisse (manifestation organisée tous les deux ans) (AGC)</i>	+	0.300
⇒	<i>Caravane interculturelle (SIPP)</i>	+	0.200
⇒	<i>Centenaire du CIO en 2015 (SIPP)</i>	-	0.120
⇒	<i>Centre intercommunal de glace de Malley S.A. – Couverture de déficit (SIPP)</i>	-	0.250
⇒	<i>Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières (LSP)</i>	-	0.100
⇒	<i>Parking-Relais lausannois S.A. – Couverture de déficit (TRX)</i>	-	0.400
⇒	<i>Fondation Accueil à Bas Seuil – Le Passage (EJCS)</i>	+	0.392

38 Attributions aux réserves

+ 8.1 mio ou + 94.3 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de régularisation des loyers	97'793.50	67'500	104'100	36'600	54.2
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	437'746.17	0	0	0	-
Fonds de réserve général du SSL	335'919.19	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	10'681'335.65	2'548'800	8'711'100	6'162'300	241.8
Fonds des SiL	8'496'799.43	5'945'300	7'818'500	1'873'200	31.5
Total	20'149'593.94	8'561'600	16'633'700	8'072'100	94.3

Au Service de l'eau, l'augmentation s'explique par une attribution supplémentaire aux Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice, liée à la fin de l'amortissement du crédit-cadre pour les extensions ordinaires 1981 à 1990, et par une attribution supplémentaire du bénéfice, compte tenu des résultats budgétés.

Aux Services industriels, l'augmentation résulte des éléments suivants : l'attribution non budgétisée au Fonds de réserve pour la production de chauffage à distance (+CHF 2.4 millions) et liée au remboursement de la taxe CO2 par l'administration fédérale des douanes, l'attribution supplémentaire au Fonds de péréquation de l'excédent de revenus de l'éclairage public (+CHF 0.5 million), l'attribution supplémentaire au Fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité (CHF 0.6 million) et l'attribution moindre au Fonds de réserve et de renouvellement de Lavey (-CHF 2 millions).

39 Imputations internes

- 12.4 mios ou - 6.9 %

Cette diminution provient presque essentiellement des Services industriels (-CHF 12.3 millions) et s'explique par l'actualisation des règles d'imputations des activités internes aux services techniques.

4 REVENUS

40 Impôts

+ 1.5 mios ou + 0.3 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur le revenu et la fortune	351'712'098.19	362'000'000	366'400'000	4'400'000	1.2
Impôts sur le bénéfice et le capital	112'433'929.70	113'000'000	106'000'000	-7'000'000	-6.2
Impôts fonciers	37'080'260.40	37'200'000	38'800'000	1'600'000	4.3
Droits de mutations	8'428'370.45	8'500'000	8'500'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	13'880'149.80	12'000'000	14'000'000	2'000'000	16.7
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'835'100.60	5'850'000	6'350'000	500'000	8.5
Total	529'369'909.14	538'550'000	540'050'000	1'500'000	0.3

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de CHF 4.4 millions (+1.2 %) par rapport au budget 2015, et de CHF 14.7 millions (+4.2%) par rapport aux comptes 2014.

Quant à l'impôt des personnes morales, la deuxième diminution de l'impôt sur le bénéfice dans le cadre de l'augmentation des allocations familiales et de la compensation octroyée aux entreprises par le Canton génère une diminution estimée des recettes fiscales de l'ordre de CHF 5 millions (diminution du taux de 9.0% à 8.5%) ; il est à rappeler que la première baisse est intervenue en 2014 (diminution du taux de 9.5% à 9.0%), impliquant une perte de l'ordre de CHF 5 millions également.

L'impôt sur les successions, comme l'impôt foncier, a été prudemment adapté à la moyenne des comptes de ces dernières années.

41 Patentes, concessions

- 1.7 mio ou - 30.3 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Patentes, concessions	3'226'538.45	5'623'500	3'919'500	-1'704'000	-30.3

La diminution provient d'une évaluation à la baisse des recettes générée par la taxe d'équipements communautaires (-CHF 2 millions), baisse partiellement compensée par une augmentation des revenus liée à la prolongation des heures d'ouverture des établissements de nuit (+CHF 0.3 million).

42 Revenus des biens**– 4.2 mios ou – 4.3 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecarts (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	32'107'462.16	21'033'900	11'468'000	-9'565'900	-45.5
Revenu des immeubles du patrimoine financier	31'557'085.67	33'193'600	34'960'700	1'767'100	5.3
Revenu des biens du patrimoine administratif	38'618'310.05	39'217'100	42'310'200	3'093'100	7.9
Autres revenus	12'972'742.13	3'223'300	3'725'700	502'400	15.6
Total	115'255'600.01	96'667'900	92'464'600	-4'203'300	-4.3

La baisse du revenu des participations provient d'une diminution estimée du dividende EOS de CHF 8 millions et de CHF 2 millions du celui de Gaznat, baisse compensée par une ristourne d'un montant équivalent sur les coûts d'achat du gaz.

L'augmentation du revenu des immeubles du patrimoine financier résulte principalement de l'augmentation des redevances des terrains en droits de superficie (+CHF 1.7 million). L'augmentation des revenus du patrimoine administratif s'explique principalement, au Service des routes et de la mobilité, par l'établissement d'une nouvelle concession sur l'affichage commercial sur le domaine public (+CHF 1.3 million), et au Service achat et logistique Ville par l'identification claire des coûts correspondant à l'usage des locaux de Malley et leur refacturation aux services utilisateurs (+CHF 0.8 million).

43 Taxes, ventes et prestations facturées**– 46.0 mios ou – 6.2 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecarts (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	277'796'035.65	281'599'100	290'749'100	9'150'000	3.2
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	60'294'605	63'273'800	60'086'400	-3'187'400	-5.0
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'588'760.42	12'219'000	12'850'800	631'800	5.2
Amendes	30'665'411.00	28'550'000	28'715'000	165'000	0.6
Autres contributions	27'742'679.33	23'845'800	27'064'800	3'219'000	13.5
Sous-total	413'087'491.52	409'487'700	419'466'100	9'978'400	2.4
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	318'283'809.16	329'434'600	273'450'000	-55'984'600	-17.0
Total	731'371'300.68	738'922'300	692'916'100	-46'006'200	-6.2

Sous le poste "Ventes diverses" la baisse résulte principalement, au Service de l'eau, d'une diminution des ventes d'eau potable (–CHF 2.5 millions).

Aux Services industriels, la diminution des ventes d'énergie résulte d'une baisse des ventes de CHF 32.5 millions au Service de l'électricité et de CHF 23.5 millions au Service du gaz et du chauffage à distance (voir également le chapitre des charges 31).

L'augmentation observée sous le poste "Taxes, redevances et prestations de services" (rubrique 434) résulte principalement de deux éléments, soit de la budgétisation de la facturation des taxes de raccordement au Service de l'eau (+CHF 4.5 millions) et de la hausse des recettes du timbre au Service de l'électricité (+CHF 3 millions).

La diminution observée sous le poste "Autres contributions" (rubrique 431, 438 et 439) résulte principalement de la conjonction des éléments suivants:

- <i>Service des Finances – augmentation des recettes Contentieux</i>	+ 2.200
- <i>Services industriels – Secrétariat général – prélèvement dans le FEE pour le projet "Maîtrise de la demande énergétique"</i>	+ 0.920
- <i>Services industriels – Service de l'électricité – facturation des prestations aux crédits d'investissements</i>	– 2.715
- <i>Services industriels – GAZ-CAD – remboursement de la taxe CO2 par l'AFD</i>	+ 2.400

44 Part à des recettes sans affectation

+ 1.0 mio ou + 16.7 %

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016	Ecart (+/-) Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur les gains immobiliers	7'772'322.05	6'000'000	7'000'000	1'000'000	16.7

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 10.2 mios ou + 3.7 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	181'584'750.00	178'600'000	184'100'000	5'500'000	3.1
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'520'700.00	1'128'000	978'000	-150'000	-13.3
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'548'153.90	8'457'100	8'718'100	261'000	3.1
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'990'388.98	2'342'900	2'296'200	-46'700	-2.0
Participation cantonale à l'aide au logement	544'361.00	900'000	900'000	0	0.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles et allocations familiales	648'000.00	2'323'300	2'535'700	212'400	9.1
Participations diverses aux charges du Service social	27'044'054.65	28'477'100	27'946'800	-530'300	-1.9
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'033'183.96	11'529'600	11'923'900	394'300	3.4
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'803'981.20	7'028'400	7'089'300	60'900	0.9
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'643'809.33	8'301'000	9'161'400	860'400	10.4
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	17'414'977.12	17'720'200	18'707'900	987'700	5.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'417'734.55	4'842'100	6'471'300	1'629'200	33.6
Autres dédommagements	2'111'527.75	2'136'000	3'125'500	989'500	46.3
Total	271'305'622.44	273'785'700	283'954'100	10'168'400	3.7

Le retour du fonds de péréquation intercommunal (y compris les dépenses thématiques) est en augmentation de CHF 5.5 millions.

Sous le poste "Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles et allocations familiales", l'augmentation est liée au fait que le Service des assurances sociales se voit confier la gestion des PC familles du Grand-Lausanne (agglomération).

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'augmentation de la contribution de la Fondation sur l'accueil de jour de l'enfant est liée à la hausse du nombre de places d'accueil.

L'augmentation de la participation des communes aux charges de la station d'épuration s'explique par la nouvelle taxe fédérale pour l'élimination des micropolluants dans les eaux usées, le projet et le démarrage des travaux STEPact et la redevance du DDP pour la nouvelle STEP.

Sous le poste "Autres dédommagements", l'augmentation est liée principalement à la participation du Canton aux charges, suite à la répartition exacte des coûts entre le Canton et la Caisse cantonale de Compensation AVS (+CHF 0.8 million). Cette hausse est à mettre en lien avec la diminution de la participation aux charges de la CCAVS (voir chapitre 43).

46 Subventions acquises**+ 0.3 mio ou + 12.7 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	22'000.00	0	0	0	-
Sports, intégration et protection de la populatio	1'094'086.30	1'083'700	1'115'200	31'500	2.9
Travaux	203'330.90	90'000	340'000	250'000	277.8
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	936'461.00	943'000	943'000	0	0.0
Finances et patrimoine vert	865'021.02	409'000	449'000	40'000	9.8
Services industriels	317'094.45	0	0	0	-
Total	3'437'993.67	2'525'700	2'847'200	321'500	12.7

A la Direction des travaux, la hausse s'explique par l'augmentation de la participation aux coûts des travaux sur les routes cantonales en traversée de localité. A la Direction des finances et du patrimoine vert, au Service des parcs et domaines, l'augmentation est due au versement d'une subvention cantonale pour la réalisation d'un plan de gestion de la forêt.

48 Prélèvements sur les réserves**+ 25.0 mios ou + 79.8 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2014	2015	2016	Budget 2015 - 2016	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation de la STEP	1'072'965.63	1'596'100	6'293'900	4'697'800	294.3
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	1'000'800	1'712'000	711'200	71.1
Fonds du Service de l'eau	3'522'680.22	0	3'974'400	3'974'400	-
Fonds de réserve générale du SSL	214'250.00	0	0	0	-
Provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0.00	250'000	0	-250'000	-
Fonds des SiL	17'256'884.13	28'452'100	44'279'700	15'827'600	55.6
Provision pour les Datacenters (SOI)	1'082'210.75	0	0	0	-
Total	23'148'990.73	31'299'000	56'260'000	24'961'000	79.8

A la Direction des travaux, aux unités "Evacuation eaux claires et usées" et "Traitement eaux usées" des excédents de charges budgétés entraînent des prélèvements accrus sur le Fonds de péréquation de la STEP (CHF 4.7 millions).

Le prélèvement supplémentaire de CHF 0.7 million sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets urbains est lié à la réorganisation de la Direction des travaux et à une nouvelle répartition comptable, impliquant une augmentation de charges équivalentes.

Au Service de l'eau, à l'Unité eau potable l'augmentation est liée aux prélèvements destinés à financer la construction du réservoir du Calvaire, à la réfection des conduites au boulevard de la Forêt et au financement des crédits-cadre (CHF 4 millions). En application des directives cantonales en la matière, ces investissements ont fait l'objet d'un préfinancement lors de précédents boucllements.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, le prélèvement ponctuel, effectué en 2015 dans la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaire, s'explique par l'ouverture de trois nouvelles directions d'établissements primaires (–CHF 0.25 million).

Aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance a prévu divers prélèvements sur le Fonds de péréquation énergie gaz et sur le Fonds de péréquation réseau gaz qui constituent des restitutions aux clients via des baisses de tarifs en relation avec le gaz (+CHF 9.1 millions) et les réseaux (+CHF 7.3 millions). Le Service de l'électricité ne prévoit aucun prélèvement sur le Fonds de péréquation de l'énergie (–CHF 2 millions). Les autres variations intervenues entre le budget de 2016 et celui de 2015 (en millions de francs) s'expliquent de la manière suivante :

⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de péréquation du chauffage à distance</i>	+	1.0
⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de réserve et de renouvellement du réseau gaz</i>	+	1.3
⇒	<i>SEL – Fonds de péréquation Energie</i>	–	2.0
⇒	<i>SEL – Fonds de réserve et de renouvellement de Lavey</i>	–	1.0

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2016 A 2019

Ce plan se décline en deux volets :

- ⇒ un plan des dépenses d'investissements de 2016 à 2019, portant sur les crédits déjà votés ;
- ⇒ un plan des dépenses d'investissements pour 2016 à 2019, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2019, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2016 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2015	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et culture	4.7	1.9	6.6
Sports, intégration et protection de la population	3.0	0.7	3.7
Logement et sécurité publique	9.6	2.3	11.9
Travaux	24.6	7.4	32.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	9.2	14.3	23.5
Finances et patrimoine vert	4.5	9.4	13.9
Services industriels	30.4	4.7	35.1
Objets multidirections	0.0	16.4	16.4
Objets Métamorphose	5.4	25.9	31.3
Total général	91.4	83.0	174.4

Les principales dépenses prévues pour 2016 sont les suivantes :

	(en millions de francs)
Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	32.4
MCBA- Musée cantonal des Beaux-Arts	2.5
Musée historique – rénovation intérieure	3.5

Aménagement de la place de La Sallaz	2.8
César-Roux – reconstruction de la chaussée et réfection des canalisations souterraines	2.6
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice (Service de l'eau)	2.0
Centre de football de la Tuilière	23.4
Stade de football de la Tuilière – crédit d'étude	2.5
Assainissement et réaménagement des abords du lac de Sauvabelin	2.5
Assainissement de la salle de gymnastique du collège de Saint-Roch	4.0
Rentrée scolaire 2016 – 2017 – mesures d'urgences	3.0
Collège de l'Eglantine – création de cinq classes, en remplacement des portacabines	3.1
Assainissement des bâtiments scolaires	3.5
Maison du Désert – réaffectation et transformation en centre socioculturel	3.1
WC publics – rénovation et modernisation	2.2
Plan lumière	2.5
Rénovation PT 125 kV Romanel	7.2
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (1 ^{ère} et 2 ^{ème} phases)	1.8
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (3 ^{ème} phase)	8.0

Les recettes d'investissements pour 2016 sont évaluées à CHF 29.6 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 144.8 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui ascendent les CHF 8.4 millions.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2016

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des revenus de fonctionnement		0.3
Amortissements		118.1
Attributions aux réserves		16.6
Prélèvements sur les réserves	56.2	
	<u>56.2</u>	<u>135.0</u>
Autofinancement	78.8	
	<u>135.0</u>	<u>135.0</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	174.4	
Autorisations d'achats	8.4	
Subventions et recettes sur investissements		29.6
	<u>182.8</u>	<u>29.6</u>
Investissements nets		153.2
	<u>182.8</u>	<u>182.8</u>
Financement		
	Mios de francs	%
Investissements nets	153.2	100.0
./. Autofinancement	78.8	51.4
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>74.4</u>	<u>48.6</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	Endettement net	Dette bancaire brute
	(En millions de francs)	
Situation au 31.12.2014	2'101	2'588
Insuffisance d'autofinancement		
- estimation 2015	32	32
- budget 2016	74	74
	<u>2'207</u>	<u>2'694</u>
Situation théorique au 31.12.2016		

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2015/71 de la Municipalité, du 15 octobre 2015 ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

Charges	CHF	1'847'506'600
Revenus	CHF	1'847'840'700
Excédent des revenus	CHF	334'100

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2016 à 2019 ;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2016.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Simon Affolter

- Annexes : A. Compte de fonctionnement par nature
B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2016
Brochure du projet de budget de l'exercice 2016
Plan des investissements pour les années 2016 à 2019